

ESPACE DE RÊVE DANS LA MOBILITE INFANTILE AU BENIN (Cas de GRAND-POPO) ET CONSTRUCTION DU DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT

Renaud Jaïrus DOSSA

Spécialiste des questions de dynamique de population et de planification régionale

Étudiant à l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD)

Dr SOSSOU Koffi Benoît

Enseignant-Chercheur Centre de Formation et de Recherche en matière de population
(CEFOP)

Maîtres de conférences, Université d'Abomey-Calavi (UAC)

1. Introduction

En Afrique subsaharienne, la mobilité des enfants est un phénomène ancien, surtout connu grâce à des études anthropologiques sur le confiage, mais qui reste un domaine de recherche encore insuffisamment exploré. (Deleigne et Pilon, 2011).

Il ne fait aucun doute que l'Afrique de l'Ouest est une région de grande mobilité. De nombreuses routes commerciales et migratoires existent depuis des siècles au sein même de la région et à travers celle-ci vers le Maghreb ou l'Afrique centrale (OCDE, 2010, 2019). Depuis l'adoption en 1979 du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, les États membres œuvrent pour l'instauration d'une véritable sous-région sans frontières (RAO-Bénin, 2018).

Malheureusement, les mesures mises en place pour protéger les groupes vulnérables tels que les enfants se déplaçant dans l'espace CEDEAO et dans d'autres régions sont restées insuffisantes. Les problèmes des enfants qui migrent seuls réduits à la traite sont complexifiés (Sossou, 2020). Ce groupe sociodémographique est triplement vulnérable : ils sont des enfants, ne sont pas accompagnés par des adultes qui les prennent en charge et ils ont un statut de migrants (RAO-Bénin, 2018).

Beaucoup d'enfants ont eu la chance d'être nés et de grandir dans des conditions plus ou moins acceptables. D'autres par contre, n'ont eu leur salut qu'en se déplaçant de leur milieu de naissance. Des enfants sont souvent refoulés aux frontières, traqués ou interceptés par des forces de l'ordre ou autres travailleurs sociaux (Amandine Scherrer & al, 2009). Mais, tout enfant migrant est-il trafiqué, maltraité, enrôlé dans des conflits armés ou commis à de durs travaux ou même tué ? Autrement dit, tout déplacement de mineur est-il toujours porteur de risque ? Le danger est-il partout aux pieds de l'enfant migrant ? À contrario, n'est-il pas possible pour l'enfant migrant de réussir sa vie en bougeant ? (Ligan, 2015).

Il s'agit de jeter un nouveau regard sur la mobilité des enfants perçue comme une opportunité pour les enfants qui bougent et non comme toujours un risque. Le concept de

violence basée sur le genre permet de distinguer les enfants en mobilité de ceux en traite (Sossou, 2020). L'enfant qui bouge, a des intérêts et des opportunités non seulement pour lui-même mais également pour sa communauté d'origine (Ligan, 2015).

Ce sont ces aspects positifs que nous recherchons et qui sont révélés par des études menées par « Terre des hommes » (Tdh) en compagnie des autres organismes qui s'occupent de l'enfance en Afrique et dans le monde. Ces études ont montré que, lorsqu'on parle de la mobilité de l'enfant, il ne s'agit pas que de la traite, ni du trafic d'enfants. Il ne s'agit pas seulement du risque, de mort ou d'enrôlement d'enfants dans les conflits armés. L'enfant qui bouge, il bouge culturellement, professionnellement, économiquement. Il bouge pour s'épanouir, pour se former et pour générer des profits pour sa communauté (Ligan, 2015).

Malheureusement, lorsque le projet migratoire échoue, ces êtres vulnérables voient leur vie et leur avenir compromis.

C'est pour faire face à cette situation des enfants migrants non accompagnés mais non victimes de traite que depuis 2005, les États d'Afrique de l'Ouest ont mis au point un mécanisme de coopération visant à protéger et à réinsérer les jeunes migrants. Aujourd'hui, les quinze États de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) participent à cette collaboration régionale. Le Réseau de l'Afrique de l'Ouest (RAO) apporte son aide à un millier de jeunes migrants chaque année, selon un schéma d'intervention harmonisé. Cette initiative sud-sud bénéficie du soutien de la branche suisse du Service social international (SSI) et de ses correspondants en Afrique de l'Ouest (RAO-Bénin, 2018).

C'est à la fois la réponse construite au profit des enfants migrants et le niveau du succès de l'approche de la mobilité utilisée qui sont présentés dans ce travail. Cette nouvelle approche de gouvernance des enfants en migration paraît novatrice, flexible et porteuse d'opportunité pour ces enfants et pourrait être un facteur de résilience de la tutelle et de la communauté.

Pendant longtemps, l'approche traite ou de criminalisation était celle utilisée dans la gouvernance des enfants migrants en Afrique de l'Ouest. Mais l'approche mobilité est venue nuancer et mettre fin à l'aspect répressif de l'approche traite. L'approche traite est calibrée sur le dommage subi par l'enfant, l'aspect réhabilitation et la répression de l'auteur tandis que l'approche mobilité incite à s'interroger sur : la prévention des déplacements précoces, sécuriser le déplacement lui-même, la trajectoire, les dangers rencontrés, les réponses apportées, les acteurs mobilisés pour la protection des enfants, les relations de l'enfant avec son environnement, les transformations vécues (Terre des hommes, 2019).

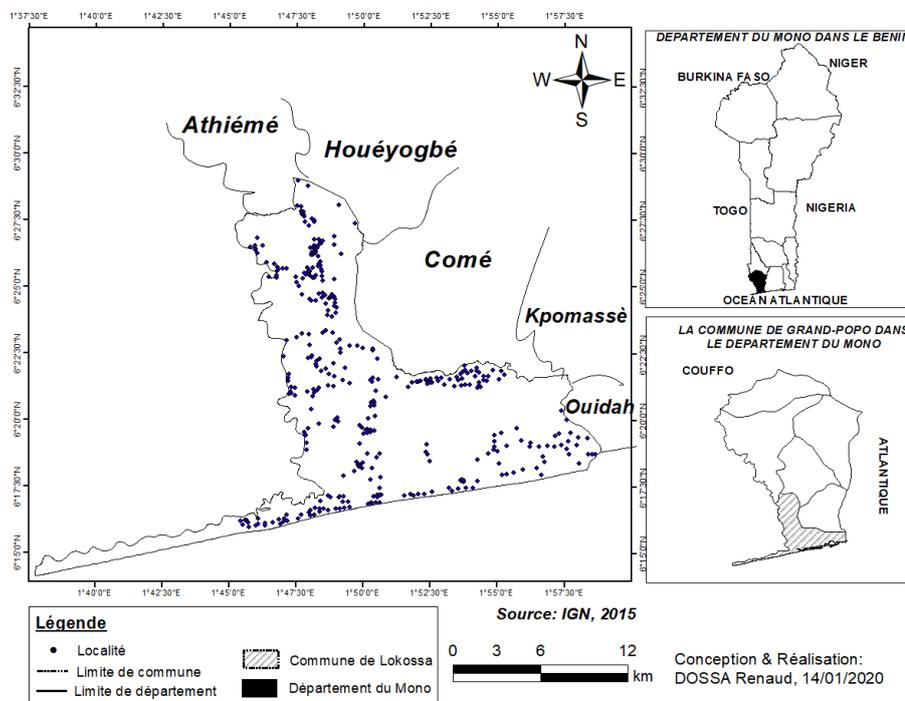
Le concept de violence basé sur le genre est utilisé pour identifier les enfants victimes de traite. Ce concept est pertinent pour identifier les enfants en mobilité économique pour cause d'autonomie conceptuelle et ceux victimes de cette relation de pouvoir inégalitaire fondé sur la ruse ou la force pour impliquer l'enfant dans un projet migratoire qui ne cible pas ses intérêts supérieurs mais ceux du tiers directement ou indirectement. (SOSSOU, 2019 sous presse). Ce cadre d'analyse montre clairement la différence entre l'approche traite qui criminalise sans distinction les mouvements transfrontaliers d'enfants et de jeunes, et l'approche mobilité qui comprend et prend en compte les facteurs de la migration et défend l'intérêt supérieur de l'enfant et la chaîne impliquée (ONU DC, 2009).

L'objectif de ce travail est de montrer l'importance de l'approche mobilité dans la gestion des enfants migrants. Pour y arriver nous avons d'abord décrit l'espace imaginaire et l'espace vécu des enfants migrants, ensuite nous avons illustré l'approche mobilité à travers le processus implémenté par le RAO à travers l'ONG BÉA, et enfin, nous avons montré qu'il existe un lien entre l'approche mobilité et le développement local et que ce lien est bénéfique à l'enfant mobile.

2. Matériels et méthode

2-1 Présentation de la zone d'étude

L'étude a été effectuée au Bénin précisément dans la commune de Grand-Popo. La Commune de Grand Popo est située au Sud-Ouest du département du Mono. Elle est limitée au Nord par les Communes d'Athiémé, de Comé et de Houéyogbé, au Sud par l'Océan Atlantique, au Sud-Ouest par les Communes de Ouidah et de Kpomassè et à l'Ouest par la République du Togo. La Commune de Grand-Popo s'étend sur une superficie de 289 km², soit 7,2% de l'ensemble du département du Mono, pour une densité moyenne de population d'environ 140 habitants/km². Elle compte sept (07) arrondissements et 44 villages. Elle est traversée par la route inter-états n° 1 Cotonou-Lomé qui est bitumée et en bon état ainsi que par des routes régionales d'une distance totale d'environ 35 Km. La distance entre Grand-Popo, le chef-lieu de commune, et Lokossa, le chef-lieu du Département est de 57 km ; la distance entre Grand-Popo et Cotonou est de 85 km. La carte ci-dessous est une présentation de la situation géographique de Grand-Popo.



2-2 Données

Dans le cadre de cette étude, nous avons enquêté 56 enfants. Pour la collecte des données, différentes méthodes ont été utilisées, notamment la recherche documentaire, l'observation, les interviews avec les personnes ressources et les entretiens semi-directifs.

2-3 Analyse de données

Dans le cadre de notre étude, l'analyse sera essentiellement descriptive afin de décrire l'espace imaginaire et l'espace vécu du projet migratoire des enfants migrants et d'illustrer l'approche mobilité à travers le processus implémenté par le RAO à travers l'ONG BÉA. Par la suite, il s'agira de faire une analyse approfondie pour montrer qu'il existe un lien entre l'approche mobilité et le développement local et que ce lien est bénéfique à l'enfant mobile.

3. Références bibliographiques

CEDEAO. *Procédures de Prise en charge et Standards de la CEDEAO pour la Protection et la Réintégration des Enfants Vulnérables concernés par la Mobilité et des Jeunes Migrants*. Ghana, Juin 2016.

Groupe de Travail-Migration et Développement. «POLITIQUE MIGRATOIRE DU BENIN 2019-2030.» Benin, 2018, 78 pages.

Le Laboratoire Migrinter. *Le visible et l'invisible dans le champ des études sur les migrations*. Avril 2009.

Marie-Christine DELEIGNE et Marc PILON. «Migrations dans l'enfance et scolarisation en Afrique subsaharienne : apports et limites des approches quantitatives .» *Journal des africanistes*. 12 Janvier 2016. <http://journals.openedition.org/africanistes/4070> (accès le Novembre 27, 2019).

ONG Bénin Alafia. «RAPPORT D'ACTIVITES 2018.» Benin, Mars 2019, 40 pages.

ONU DC (OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME). *Référentiel d'aide à la lutte contre la traite des personnes*. Vienne, 2009.

DOSSA RENAUD, 2020, Gouvernance de la migration infantile à Grand-Popo : Approche mobilité et défi de développement local, Mémoire de licence CEFORP, 78 pages.